

Service éducatif des archives municipales d'Épernay



LA REVOLTE DES VIGNERONS A EPERNAY

Archives municipales d'Épernay

∞ Livret Professeur ∞

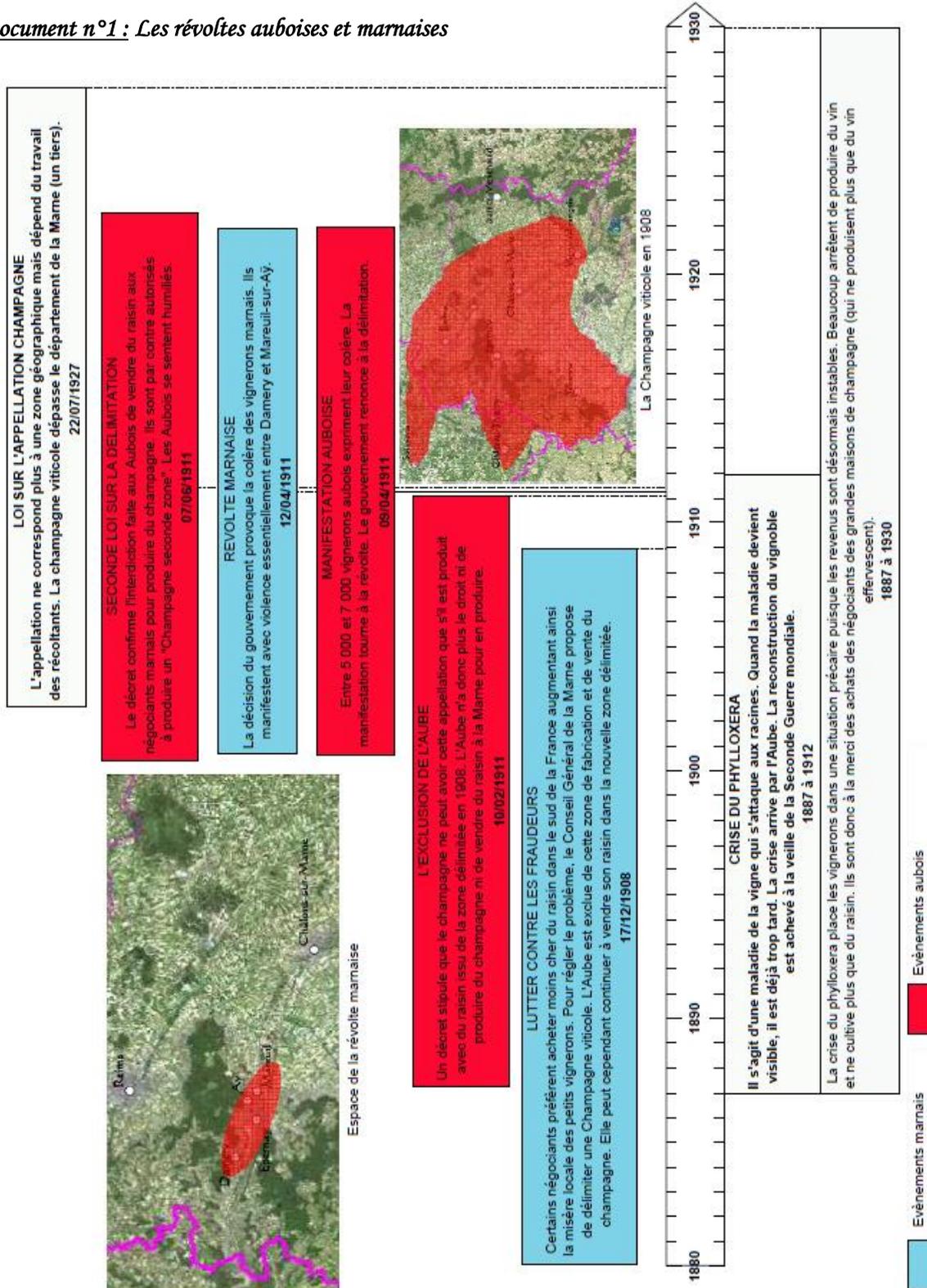
Responsable : M. de GOSTOWSKI

TÂCHE COMPLEXE

« Nous sommes en août 1912. Vous êtes un habitant d'Épernay qui recevez pendant quelques jours des membres de votre famille venus de Bretagne. Ils ont suivis les informations par la presse et savent qu'il y a eu l'année passée de graves agitations à Épernay et dans toute une partie de la vallée de la Marne. Vous leur expliquez la révolte des vignerons de 1911 des causes jusqu'aux solutions trouvées. »

Vous n'inventez rien car toutes les informations sont dans les documents et les annexes.

Document n°1 : Les révoltes auboises et marnaises



"Messieurs"

"Vous savez que, depuis longtemps, de nombreuses pétitions ont été adressées au Ministère de la Guerre par la Municipalité et le Conseil Municipal, en vue d'obtenir que la Caserne Abbé, - pour l'édification de laquelle la Ville d'Epemay s'est imposé, en 1875, de lourds sacrifices, - soit de nouveau occupée par un Bataillon d'Infanterie ou de Chasseurs à pied."

"Lors de la dernière démarche faite à ce sujet, au mois de Février 1909, M. le Ministre de la Guerre voulut bien reconnaître, comme ses prédécesseurs, combien la situation de la Ville d'Epemay était à cet égard intéressante, et combien, à tous les points de vue, la demande était fondée."

"Mais il ne put néanmoins y donner alors satisfaction, - ajoutant toutefois que le vœu exprimé par la Ville d'Epemay serait, le cas échéant, l'objet de sa plus bienveillante attention."

"De récents événements ont malheureusement démontré la nécessité de cette mesure pour la sécurité de la population; et la Municipalité vient, en conséquence, vous demander, Messieurs, d'insister de nouveau auprès de M. le Ministre, pour cet envoi d'un Bataillon dans la Caserne Abbé."

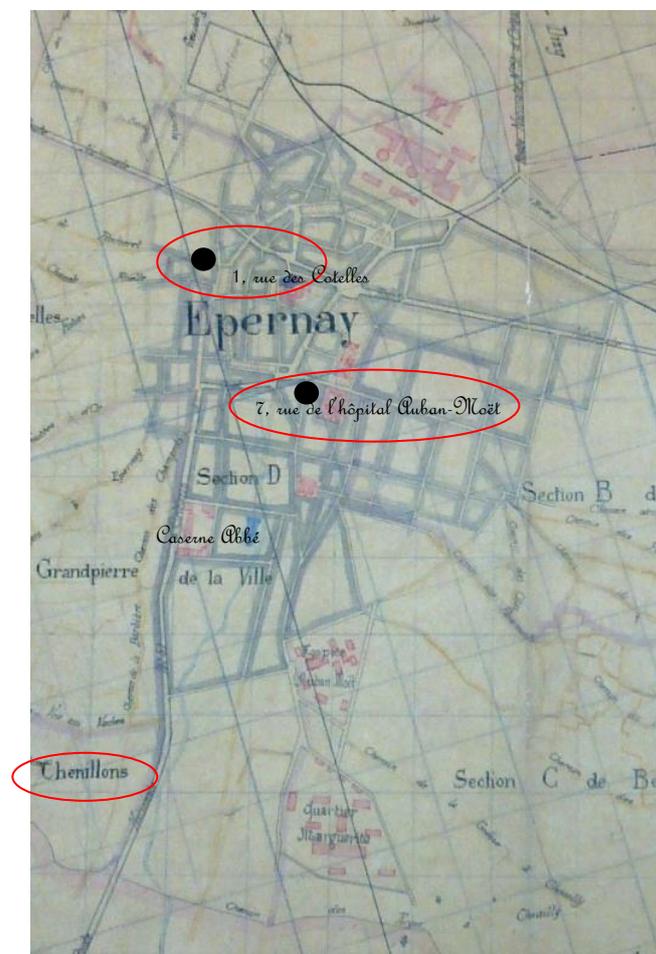
"D'autre part, j'ai appris qu'une pétition circule en Ville à cet effet, et, si vous le préférez, nous pourrions attendre la remise de cette requête entre vos mains, pour l'appuyer énergiquement auprès de M. le Ministre."

Document n°2: Discours du Maire d'Epemay aux conseillers municipaux de la ville (30 mai 1911)

(Extrait du registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Epemay, 1D51)

Document n°3: Epemay en 1906

(conservé aux Archives municipales d'Epemay, NC)



Document n°4 : Le Maire d'Épernay évoque les événements du 12 avril 1911

(Extrait du registre de délibérations du conseil municipal du 30 mai 1911, Archives municipales d'Épernay, 1D51)

(Carte postale, collection privée, Archives municipales d'Épernay, NC)

Le 12 avril dernier, en dépit de la vigilance des Autorités et de toutes les précautions prises, — et malgré la présence à Épernay d'un renfort important de troupes, les bâtiments et celliers de M. d'Aras, Négociant en vins de Champagne, rue des Cotelles, N°1, — et de M. Rondeau, Entrepreneur de transports, rue de l'Hôpital Auban-Moët, N°7, paraissent avoir été envahis par des groupes de vignerons venus notamment de Boussy et des communes viticoles voisines.



Document n°5 : Lettre du Maire d'Aÿ destinée au Maire d'Épernay (14 juin 1912)

(Extrait du registre de délibérations du conseil municipal en date du 4 juillet 1912, Archives municipales d'Épernay, 1D52)

"La Ville d'Aÿ est armée de documents et de témoignages tendant à prouver cette participation qui est d'ailleurs de notoriété publique ; et je vous dois vous faire remarquer qu'il n'est pas besoin de prouver que votre commune a, par quelques-uns de ses habitants, participé aux pillages et incendies, mais simplement coopéré aux attouchements.

M. Moailly, agissant au nom et comme Maire de la Ville d'Ay,
A l'honneur de vous exposer :

Que les dommages ont été évalués par les experts choisis par la Société à la somme de
1.964.964^f,55;

Document n°6 : Lettre du Maire d'Ay destiné au Préfet de la Marne (18 juin 1912)

(Extrait du registre de délibérations du conseil municipal en date du 4 juillet 1912, Archives municipales d'Épernay, 1D52)

M. Moailly, agissant au nom et comme Maire de la Ville d'Ay,
A l'honneur de vous exposer :

Que M. Massé prétend que, lors de l'émeute qui eut lieu à Ay le 12 avril 1911, la cave qu'il y possède pour les besoins de son commerce fut envahie par la troupe des vigneron

Document n°7 : Plainte de la société Moët & Chandon envers la ville d'Épernay (4 août 1912)

(Extrait du registre de délibérations du conseil municipal en date du 22 août 1912, Archives municipales d'Épernay, 1D51)

M. le Maire fait connaître que, par exploit de Lefume, huissier
à Épernay, en date du 31 juillet 1911, M. M. Chandon et C^{ie},
Négociants en vins de Champagne à Épernay, l'ont fait assigner
en référé devant M. le Président du Tribunal Civil, pour le
4 août suivant. Ils prétendent que, le 12 avril dernier, des
paillasons qui protégeaient des vignes leur appartenant, leudit
"Chenillon", territoire d'Épernay, auraient été incendiés au
cours des émeutes qui se sont produites dans la région, et
que la Ville d'Épernay serait responsable des dégâts qui en
ont été la conséquence; et ils ont, par suite, demandé que
des experts fussent nommés, à l'effet d'évaluer le préjudice
qu'ils auraient ainsi éprouvé, tant au point de vue des
dégâts actuels qu'à raison du dommage causé aux récoltes
futures.

Document n°8 : Les troupes d'occupation à Epernay
(Carte postale, collection privée, Archives municipales d'Epernay, NC)



BOÎTE A OUTILS N°1 :

J'ai des difficultés avec la consigne et avec la démarche à suivre

De manière générale :

Une tâche complexe a pour objectif de faire utiliser à l'élève **plusieurs compétences** pour parvenir à une **production finale** (texte, carte mentale, article, affiche...).

Dans tous les cas, l'exercice est **scénarisé**. C'est-à-dire qu'il est inventé une histoire afin que les élèves se glissent dans le **rôle d'un personnage**. Il faut alors bien lire ce qui est demandé **en se posant les questions** suivantes :

- Quel personnage suis-je ?
- Quand cela se passe-t-il ?
- Qu'est-ce qu'il m'est demandé de faire ? Donc sur quoi vais-je devoir insister.

Dans le cas présent :

La consigne te demande de te mettre dans la peau **d'un témoin des révoltes des vigneron**s à Epernay en 1911.

Ce Sparnacien raconte à des personnes qui n'ont pas vécu les événements ce qu'il s'est passé (des causes de la révolte aux solutions).

Votre travail devra s'effectuer sous la forme **d'un récit**. Vous écrivez à la première personne du singulier. Vous êtes libre de :

- Prendre le nom que vous voulez,
- d'inventer des personnages...

Mais pas d'inventer les informations qui doivent être historiques !

BOÎTE A OUTILS N°2 :

J'ai besoin d'une aide pour extraire les informations importantes et savoir ce que je dois raconter

De manière générale :

Dans toutes les tâches complexes, les élèves n'ont pas à inventer le contenu. Les faits restent les faits et ne peuvent être modifiés. Vous disposez donc d'une série de documents de natures différentes qui vous donnent les informations nécessaires pour répondre à votre question. **Avant même de commencer à rédiger, il vous faut donc impérativement faire une étude approfondie de chacun des documents.**

Pour cela, vous devez lire chacun des documents et relever les informations qui y sont contenus dans un tableau :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
<ul style="list-style-type: none">• Info 1• Info 2...			

Une fois cette opération faite, essayez de **définir quels documents parlent du même thème** (souligner ou surligner de la même couleur). Vous obtenez ainsi **les différentes parties** du travail que vous devrez réaliser (plan du discours ou de l'article, parties de l'affiche, branches principales de la carte mentale...):

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
<ul style="list-style-type: none">• Info 1• Info 2...			

Dans le cas présent :

Pour écrire mon récit, je dois **informer les membres de ma famille** sur :

- *le souci qu'a le Maire d'Epervay pour renforcer la sécurité dans sa ville en mai 1911 (utilisation de la caserne Abbé),*
- *les raisons qui ont expliqué cette inquiétude du Maire,*
- *les événements du 12 avril 1911 et la forme qu'ils ont pris,*
- *les raisons de la colère des vigneron marnais,*
- *l'intervention de l'armée,*
- *la solution trouvée pour sortir de la crise.*

BOÎTE À OUTILS N°2 :

J'ai du mal à organiser mon récit

De manière générale :

Un récit est une **histoire racontée** par un narrateur. Il parle d'**événements réels ou fictifs** qui se sont produits dans le passé.

Il convient de suivre un **schéma narratif** :

- **la situation initiale** : c'est la présentation des personnages et de la situation
- **l'élément modificateur (ou perturbateur)** : il change la situation initiale et déclenche l'action
- **les péripéties** : ce sont les éléments qui contribuent à aggraver la situation
- **la dégradation (ou l'élément de résolution)** : c'est ici qu'une solution se manifeste
- **le dénouement** : les difficultés et les conséquences du nœud apparaissent
- **la situation finale** : c'est le point sur lequel s'achève le récit.

Il est préférable d'écrire au **présent de narration**.

Dans le cas présent :

Lis les documents et tente d'**en extraire des informations** principales qui te permettent de répondre aux questions suivantes.

Le récit doit être **chronologique**. Relevez donc **les différentes étapes** de cette crise depuis son origine en 1908 (document n°1).

Pour chacune des étapes, **sélectionnez les documents concernés** et relevez-y les informations qui vous aideront dans votre récit.

Ce travail doit être réalisé **au BROUILLON** avant la rédaction (ou l'enregistrement) du récit.

TRACE ECRITE POSSIBLE

I – La crise du Phylloxéra

Le phylloxéra est une maladie qui touche les racines des plants de vignes. Lorsque la maladie devient apparente, il est déjà trop tard. Cette crise éclate en Champagne à la fin du XIX^{ème} siècle et durera plus de 50 ans ravageant le vignoble. Progressivement, les petits vigneronns se trouvent privés de leur source de revenus. Ils sont alors dans une situation très précaire et doivent cesser de produire et de vendre du vin (vin tranquille rouge essentiellement à l'époque). Ils se contentent alors de vendre leur raisin aux gros négociants. Ceux-ci en profitent pour acheter au moins cher et n'hésitent pas non plus à se fournir dans le sud de la France (« fraudeurs »).

II – Une solution favorable aux Marnais

En 1908, sous l'impulsion d'un député de la Marne, l'Etat promulgue un décret créant une délimitation de la champagne viticole. Afin de protéger les petits vigneronns marnais qui se trouvaient depuis la crise du phylloxéra dans une situation très précaire, ce décret n'autorisait à produire et à vendre du champagne que dans une zone délimitée (annexe n°1). Les petits vigneronns aubois étaient sacrifiés au profit des vigneronns marnais dont la vente du raisin était assurée. A la suite de la manifestation auboise du 9 avril 1911, le gouvernement décide de supprimer le décret de 1908.

III – La révolte marnaise d'avril 1911

Or, les vigneronns marnais manifestent avec violence leur mécontentement. La révolte vigneronne tourne à l'émeute le 12 avril 1911. Il s'agit d'actions très violentes qui montrent le désespoir des vigneronns marnais. L'Etat doit envoyer l'armée pour venir en aide des troupes déjà présentes à Epernay (15 000 soldats dans l'arrondissement d'Epernay). Elles viennent à bout de la situation en fin d'après-midi. Ces troupes ne quitteront la Champagne qu'au mois de septembre 1911.

En mai 1911, le Maire d'Epernay souhaite qu'un corps de l'armée soit affecté de manière permanente à la ville (bataillon d'Infanterie ou de chasseurs à pied). Les troubles en Champagne mettent en danger la « sécurité de la population ».

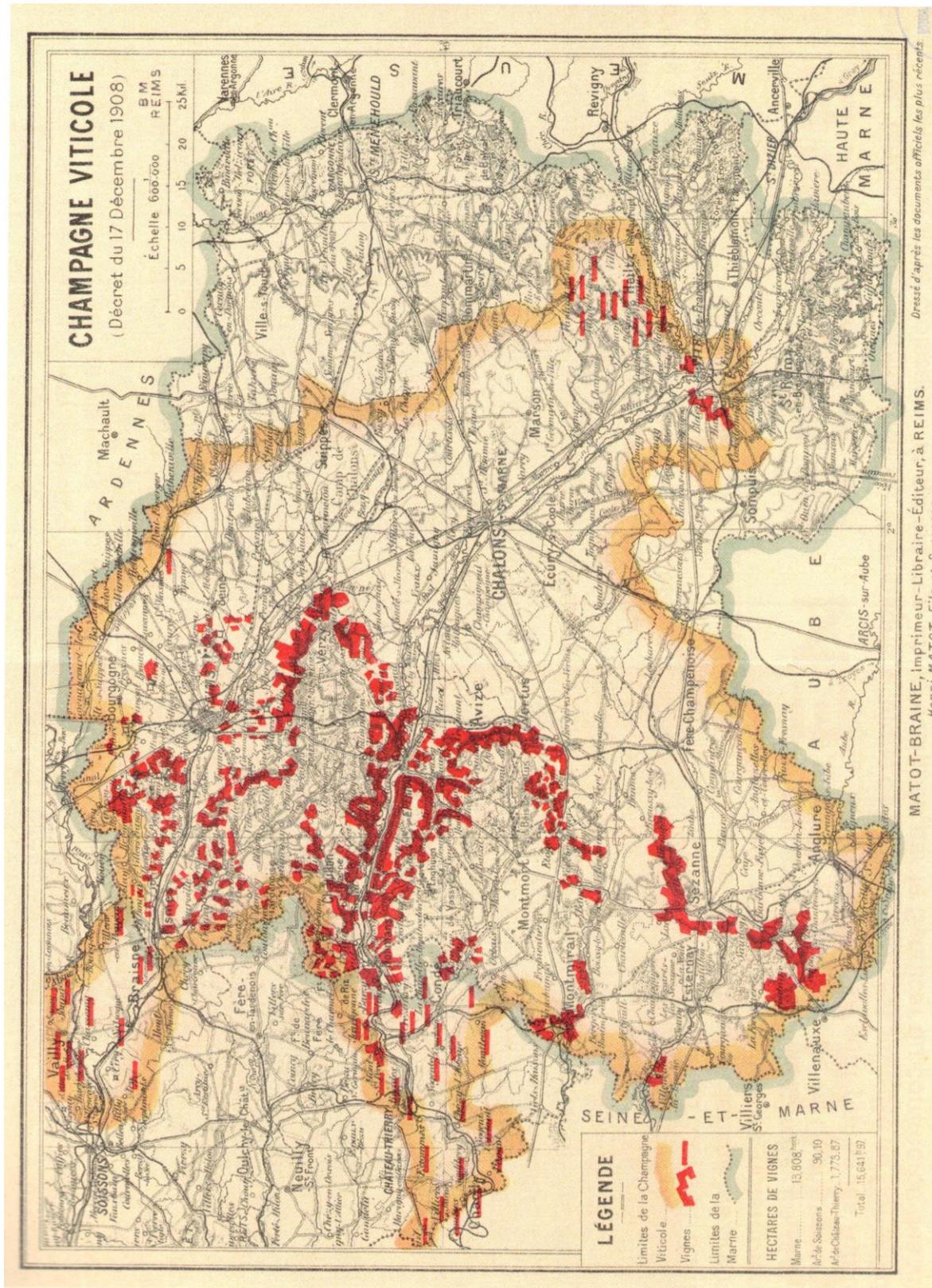
IV – Quelle solution finale

L'Etat tente d'apaiser la situation par le décret de juin 1911. La délimitation de la champagne viticole prévue dans le décret de 1908 est rétablie. Le champagne ne peut porter cette appellation que s'il est réalisé avec du raisin provenant de cette zone. Les vigneronns marnais remportent donc la victoire. Les Aubois reçoivent cependant une compensation car ils peuvent également produire du champagne avec leur raisin. Il doit alors porter l'appellation « champagne seconde zone ». Cette solution maintient la frustration auboise qui voit sa production être considérée comme de second ordre. La Première Guerre Mondiale va venir interrompre la discorde.

La Première guerre mondiale éclate sans que la question de la délimitation soit vraiment tranchée. La frustration auboise demeure vive. Dès 1919, des discussions reprennent. Les lois du 6 Mai 1919 et du 22 Juillet 1927 créent les appellations d'origine. L'appellation ne correspond pas à une zone géographique mais dépend du travail des récoltants. Ils doivent respecter une série de règles précises pour bénéficier au bout d'un an de l'appellation (sélection rigoureuse des plants, normes de taille, retrait de la vente des tailles, interdiction de production de vins mousseux). Les récoltants doivent déclarer leurs récoltes et leurs stocks afin d'éviter les fraudes. La Champagne viticole dépasse donc le seul département de la Marne.

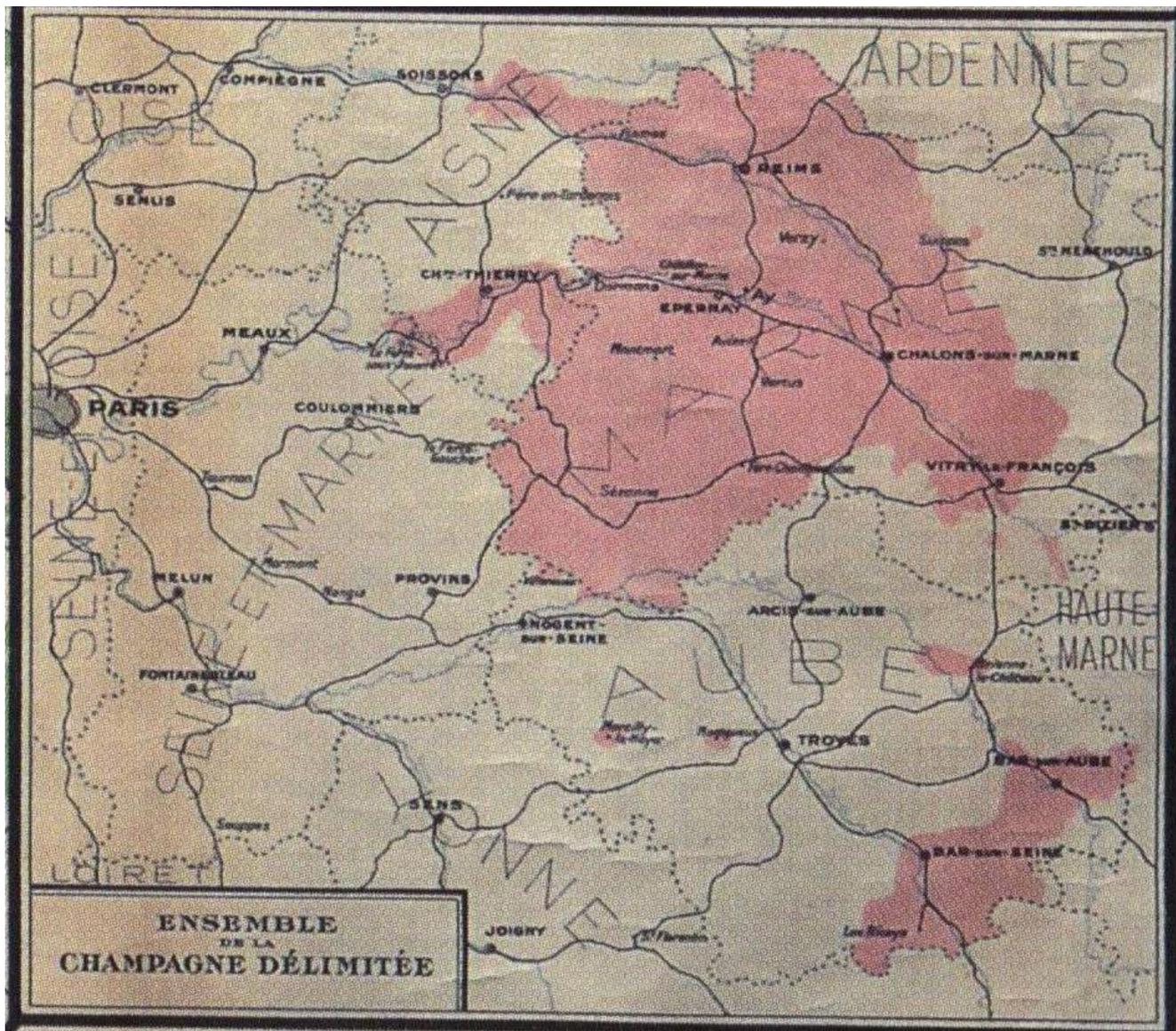
ANNEXES

Annexe n°1 : La première délimitation de la Champagne viticole (décret de 1908)



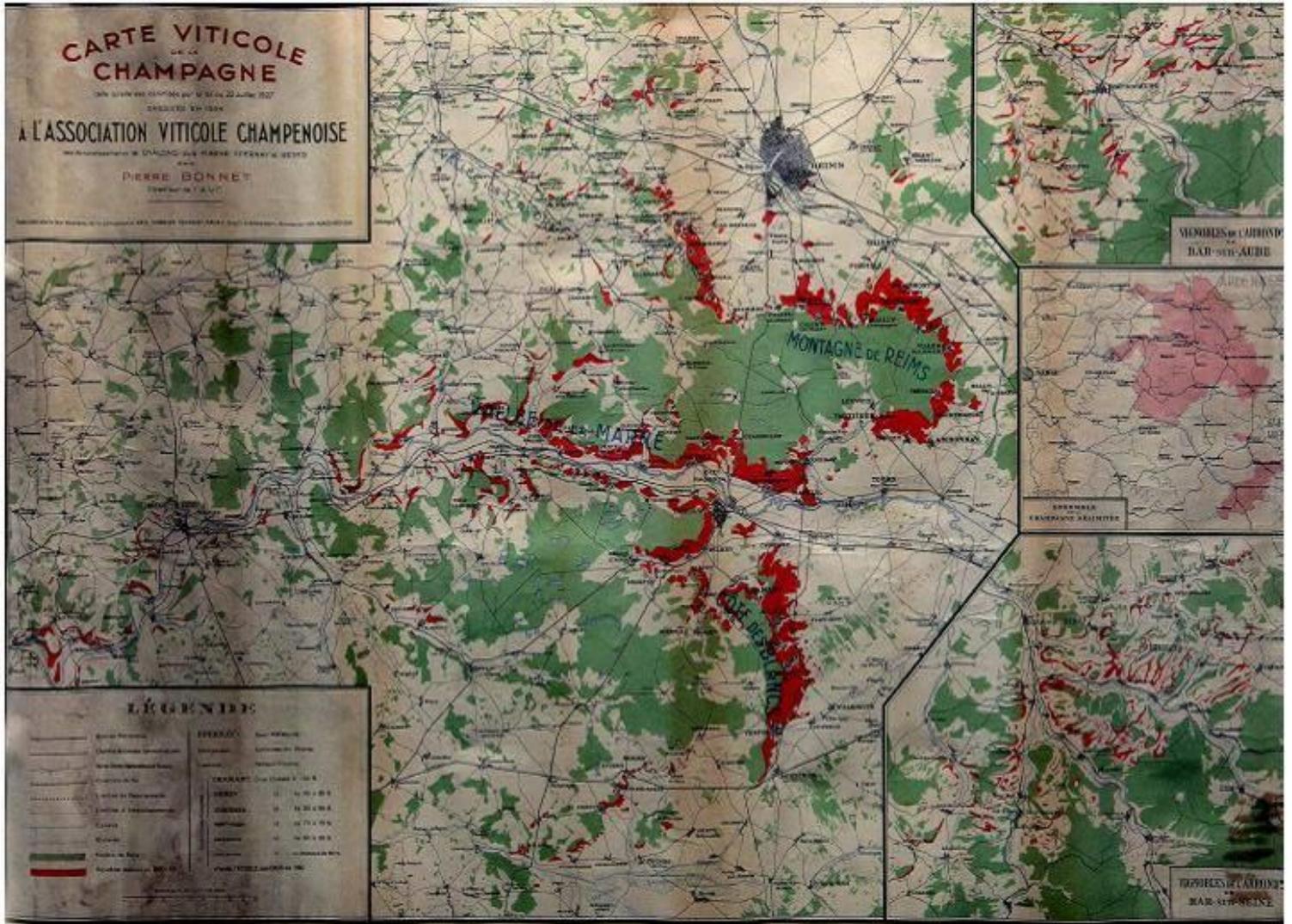
Carte extraite de « 1911-2011, du déséquilibre au consensus », *La Champagne viticole, Hors-série, Septembre 2011, p. 20*

Annexe n°2 : La Champagne viticole et le « champagne seconde zone » (décret de juin 1911)



Carte extraite de « 1911-2011, du déséquilibre au consensus », *La Champagne viticole*, Hors-série, Septembre 2011, p. 25

Annexe n°3 : La loi Poittevin (1927)



La Première guerre mondiale éclate sans que la question de la délimitation soit vraiment tranchée. La frustration auboise demeure vive. Dès 1919, des discussions reprennent. Les lois du 6 Mai 1919 et du 22 Juillet 1927 créent les appellations d'origine. L'appellation ne correspond pas à une zone géographique mais dépend du travail des récoltants. Ils doivent respecter une série de règles précises pour bénéficier au bout d'un an de l'appellation (sélection rigoureuse des plants, normes de taille, retrait de la vente des tailles, interdiction de production de vins mousseux). Les récoltants doivent déclarer leurs récoltes et leurs stocks afin d'éviter les fraudes. La Champagne viticole dépasse donc le seul département de la Marne.

Fiche évaluation des compétences du socle

COMPETENCES DU SOCLE				
1 : « maîtrise insuffisante » 2 : « maîtrise fragile » 3 : « maîtrise satisfaisante » 4 : « très bonne maîtrise »				
<p>Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer</p> <p style="text-align: center;"><i>Se repérer dans le temps : construire des repères historiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Ordonner des faits les uns par rapport aux autres <p style="text-align: center;"><i>Raisonnement, justifier une démarche et les choix effectués</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques ou/et géographiques <p style="text-align: center;"><i>Analyse et comprendre un document</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Comprendre le sens général d'un document Identifier le document et son point de vue particulier <p style="text-align: center;"><i>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Ecrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger S'initier aux techniques d'argumentation 				
<i>Etre autonome</i>				
<p>Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre</p> <p style="text-align: center;"><i>Raisonnement, justifier une démarche et les choix effectués</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier des données et des sources <p style="text-align: center;"><i>Analyse et comprendre un document</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser 				
<p>Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen</p> <p style="text-align: center;"><i>Coopérer et mutualiser</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances Adapter son rythme de travail à celui du groupe Discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix Négocier une solution commune si une production collective est demandée 				